



ANNEXE 2 Nouveau terrain de 26m x 14m

Dimensions et tracés acceptés à compter du 1er septembre 2009 pour les niveaux de jeu nécessitant un classement H1 et H2 et seulement dans le cas où la salle ne peut contenir un tracé de 28m x 15 (exemple: salle ayant un espace d'évolution inférieur à 32m x 19m). Ces dimensions et tracés ne conviennent pas à des salles concernées par un niveau de classement H3 et pour les niveaux de jeu Pro A; Pro B; LFB; NM1; LF2

